CGF BOURSE

Capital social de 1 500 000 000 FCFA - RC SN DKR 98-B-470
Agrément CREPMF N° 30/04/014/98 - Membre de la BRVM et du DC/BR de l'UEMOA
1ére SGI Ouest africaine certifiée ISO 9001 depuis le 23 février 2005 - N° Certificat : 1389834
Km 6, Avenue Cheikh Anta Diop, Stèle Mermoz, Immeuble El Hadji Serigne Bassirou Mbacké
Tél : (221) 33 864 97 97 - Fax : (221) 33 824 03 34 - E-mail : cgfbourse@cgfbourse.com
Site web : www.cgfbourse.com

CONDITIONS GENERALES DE TARIFICATION DE LA SGI CGF BOURSE

RUBRIQUES	BASE DE CALCUL	TAUX HOMOLOGUES DE LA SGI CGF BOURSE
OPÉRATIONS DU MARCHE PRIMAIRE		
Commissions de structuration et d'arrangement d'opérations financières de marché	Montant levé	0.5 % à 2 %
Commission de placement de titres	Montant placé	0.75 % à 1.7 %
Frais d'introduction en bourse	Forfait	Taux non homologué Maximum : 10 625 000 FCFA
OPÉRATIONS DU MARCHE SECONDAIRE		
Commission de courtage transactions ordinaires	Montant de la transaction	Maximum : 1 %
Commission de courtage transaction sur dossier	Montant de la transaction sur dossier	Maximum : 0.5 %
CONSERVATION DE TITRES ET TENUE DE COMPTE		
Commission de conservation	Valeur du portefeuille d'actifs conservés	Maximum : 0.25 % par an
Frais de tenue de compte	Néant	Néant
Commission de gestion sous mandat	Valeur du portefeuille sous gestion	Maximum : 2 % par an
AUTRES SERVICES		
Commission de transfert titres	Forfait par ligne	Maximum : 10 000 FCFA